

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES  
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 5 décembre 2016 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Michèle Tremblay et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

**388-2016 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

**389-2016 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 7 et 21 novembre 2016, tel que lus.

Adopté.

**390-2016 APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 novembre 2016, pour les chèques #7839 au #8074 totalisant 338 661,47\$.

Adopté.

**391-2016 CORRESPONDANCES**

- a) Réception de 108 358,50\$ programme Véloce II Route Verte
- b) Réception lettre de Hydro-Québec suite à notre demande de suivi sur les pannes fréquentes;

**392-2016 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT #526-2016 IMPOSITION DES TAXES 2017**

Madame Michèle Tremblay donne avis de motion qu'un règlement concernant l'imposition des taxes 2017 sera présenté à une séance ultérieure.

Demande est faite en même temps, de la dispense de lecture du règlement ci-devant remis aux membres du conseil, le tout conforme au code municipal.

Adopté.

**393-2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT #523-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #465-2011 MODIFIÉ PAR #495-2014 DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES AFIN DE TENIR COMPTE D'UNE MODIFICATION DE LA LOI**

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la loi municipale ont été respectées;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement, déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance générale du 15 août 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu d'adopter le règlement 523-2016 et statue et décrète par ce règlement comme suit :

**Article 1 :** Le règlement 466-2011 modifié par 495-2014 est amendé par l'insertion, suite à l'article 5.6, d'un nouvel article 5.7 libellé comme suit :

**« 5.7 Activités de financement politique**

Il est interdit à tout membre du conseil de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la ville.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues. ».

**Article 2 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

394-2016

**ADOPTION DU RÈGLEMENT #524-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 477-2012 DE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES AFIN DE TENIR COMPTE D'UNE MODIFICATION DE LA LOI**

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la loi municipale ont été respectées;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement, déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance générale du 15 août 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé madame Michèle Tremblay et unanimement résolu d'adopter le règlement 524-2016 et statue et décrète par ce règlement comme suit :

**Article 1 :** Le règlement 477-2012 est amendé par l'insertion, suite à l'article 5.5, d'un nouvel article 5.6 libellé comme suit :

**« 5.6 Activités de financement politique**

Il est interdit à tout employé de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la ville. Cette interdiction s'applique aussi à tout membre du personnel de cabinet d'un membre du conseil. ».

**Article 2 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

**395-2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT #525-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #506-2015 SUR LA CIRCULATION**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'uniformiser le règlement sur le stationnement de nuit sur le territoire de la MRC Marguerite-D'Youville;

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'adopter le règlement 525-2016 et statue et décrète par ce règlement comme suit :

**ARTICLE 1**

L'article 63 du règlement #506-2015 sur la circulation est modifié comme suit :

*"Stationnement – La nuit" ARTICLE 63 Il est interdit de stationner un véhicule la nuit dans une rue pendant la saison hivernale pour la période commençant le 1er décembre au 31 mars entre 2 h et 7 h, sauf en cas de signalisation à l'effet contraire.*

**ARTICLE 2**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

**396-2016 BUDGET 2017 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU SAINT-LAURENT**

ATTENDU que le 26 novembre 2016, le Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget prévoyant des quotes-parts totales de 32 812 826\$ pour l'exercice financier 2017. Notre quote-part est de 946 529\$;

ATTENDU qu'une copie de ce budget a été transmise à la Municipalité de Verchères;

ATTENDU que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu d'approuver le budget de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'Administration le 26 octobre 2016.

Adopté.

**397-2016 ADOPTION DU BUDGET 2017 DU CIT SOREL-VARENNES**

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu d'adopter le budget du CIT Sorel-Varennnes.

De plus, il est résolu d'accepter de payer notre quote-part inscrite dans ce budget qui est de 294 519\$.

Adopté.

**398-2016 ADOPTION DU BUDGET 2017 DE LA RÉGIE DE LA GARE DE SOREL**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu d'adopter le budget de la Régie de la gare de Sorel.

Adopté.

**399-2016 RÉOLUTION D'APPUI – MÉMOIRE MRC – PROJET DE LOI 85**

CONSIDÉRANT la Stratégie maritime mise de l'avant par le gouvernement du Québec, en juin 2015;

CONSIDÉRANT le cadre du plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que ce cadre entend relancer l'économie québécoise, particulièrement le secteur manufacturier, en développant des zones industrialo-portuaires (ZIP);

CONSIDÉRANT le projet de mémoire intitulé *Mémoire sur le Projet de loi no 85, Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal* présenté aux membres du conseil sous le numéro SE/20161110-5.4;

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité d'appuyer le mémoire sur le projet de Loi no 85 de la MRC Marguerite-D'Youville.

Adopté.

**400-2016 DEMANDE FDT – PROJET QUAI DE VERCHÈRES**

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à la majorité d'entériner la demande déposée aux fonds des développements de territoire (FDT) pour le projet de faisabilité marina au quai de Verchères.

Il est aussi résolu d'autoriser le directeur général à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

Un vote est demandé :

Pour : Nathalie Fillion, Michèle Tremblay, Gilles Lamoureux, Luc Fortin et Claude Ménard.

Contre : André Dansereau.

Adopté à la majorité.

**401-2016 ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES MENSUELLES 2017**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h sauf celle de septembre qui se tiendra le mardi à 20 h:

<b>9 janvier 2017</b>	<b>3 juillet 2017</b>
<b>6 février 2017</b>	<b>7 août 2017</b>
<b>6 mars 2017</b>	<b>5 septembre 2017 (mardi)</b>
<b>3 avril 2017</b>	<b>2 octobre 2017</b>
<b>1<sup>er</sup> mai 2017</b>	<b>6 novembre 2017</b>
<b>5 juin 2017</b>	<b>4 décembre 2017</b>

Adopté.

**402-2016 APPUI À L'ALLIANCE DES VILLES, DES GRANDS LACS ET DU ST-LAURENT : OPPOSITION À LA DEMANDE DE TRANSFERT D'EAU**

**ATTENDU QUE** le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent représente environ 20 % des ressources mondiales en eau douce de surface et qu'il est à la base de la troisième économie mondiale ;

**ATTENDU QUE** le 13 décembre 2005, les gouverneurs des États de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Minnesota, de New York, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du Wisconsin, ainsi que les premiers ministres de l'Ontario et du Québec ont signé l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (l'Entente) créant le Conseil régional des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Conseil régional) et que les mêmes gouverneurs ont signé le Pacte des Grands Lacs (le Pacte), qui a ensuite été approuvé par le Congrès américain et signé par le Président et que ces documents interdisent les transferts d'eau hors du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent sauf pour les collectivités situées dans un comté chevauchant la ligne de partage des eaux entre le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent et d'autres bassins ;

**ATTENDU QUE** la ville de Waukesha, au Wisconsin, fait partie du Comté de Waukesha, qui chevauche ladite ligne de partage des eaux ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waukesha a déposé une demande de transfert d'eau du lac Michigan afin de l'utiliser comme source d'alimentation en eau potable, selon l'exception prévue pour une « collectivité située dans un comté chevauchant la ligne de partage des eaux » auprès du Wisconsin Department of Natural Resources (demande) ;

**ATTENDU QUE** le Pacte requiert que les demandes de transfert d'eau respectent sept critères spécifiques ;

**ATTENDU QUE** le Conseil Régional, après être parvenu à un accord sur une Déclaration de Conformité et une série de conditions, a fait part de ses recommandations au Conseil du Pacte, et que les huit États des Grands Lacs ont voté en faveur de la demande de Waukesha ;

**ATTENDU QUE** le 21 juin 2016, le Conseil du Pacte a rendu une décision finale en faveur de la demande de Waukesha avec conditions ;

**ATTENDU QUE** la demande de Waukesha ne respecte pas les termes de l'Entente ni du Pacte et que la jurisprudence causée par la Décision Finale en faveur de la demande est une source de préoccupation pour les maires de l'Alliance des Villes des Grands Lacs et du St-Laurent ;

**ATTENDU QUE** l'aire de service approuvée contient toujours des parcelles de territoire de plusieurs collectivités qui ne font pas partie de la Ville de Waukesha et qui n'ont pas démontré de besoin d'alimentation en eau potable, ce qui constitue une violation du Pacte ;

**ATTENDU QUE** cette aire de service plus large ne constitue pas une « collectivité située dans un comté chevauchant la ligne de partage des eaux » tel que défini et requis par l'exception de l'Entente et du Pacte ;

**ATTENDU QUE** des alternatives raisonnables d'approvisionnement en eau existent afin de répondre aux besoins en eau potable de la Ville de Waukesha tant en termes de quantité que de qualité ;

**ATTENDU QUE** le retour des eaux vers le lac Michigan par la rivière Root générera des impacts potentiellement négatifs sur l'écosystème de la rivière et aux berges urbaines situées à son embouchure ;

**ATTENDU QUE** les conditions posées par le Conseil Régional n'ont pas été soumises aux commentaires du public lorsque débattues par le Conseil Régional et le Conseil du Pacte malgré l'exigence du Pacte de soumettre toute information pertinente aux commentaires du public ;

**ATTENDU QUE** la démarche d'examen du Conseil régional n'a pas offert au public les conditions adéquates pour s'exprimer étant donné la tenue d'une seule séance d'audience publique, ayant eu lieu à Waukesha même, et compte tenu que les centaines de commentaires du public s'opposant à la demande de Waukesha semblent avoir été largement ignorés durant le processus du Conseil Régional et du Conseil du Pacte.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu que la Municipalité de Verchères réitère son engagement à la protection de nos ressources en eau en demandant aux gouverneurs des États de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Minnesota, de New York, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du Wisconsin, ainsi qu'à leurs représentants au sein du Conseil du Pacte, de reconsidérer leur Décision Finale en faveur de la demande de Waukesha ;

Il est également résolu que la Municipalité de Verchères appuie les mesures de contestation entreprises par l'Alliance des Villes des Grands Lacs et du St-Laurent auprès du Conseil du Pacte au sujet de la décision d'approuver la demande de la Ville de Waukesha, selon les procédures établies en vertu du Pacte.

Celles-ci incluent la possibilité de déposer une pétition pour l'obtention d'une audience auprès du Conseil du Pacte ainsi que la possibilité d'intenter une requête de révision judiciaire de la Décision Finale ;

Il est enfin résolu que la Municipalité de Verchères exhorte les gouverneurs et les premiers ministres du Conseil Régional et du Conseil du Pacte, en cohérence avec les bonnes pratiques de politiques publiques, de révoquer leur approbation de la demande de transfert d'eau de la Ville de Waukesha et de veiller à ce que les dispositions du Pacte soient strictement appliquées à cette demande et à toute demande ultérieure, afin de protéger les ressources limitées en eau du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Adopté.

#### **403-2016 SOUMISSIONS S16-11-25 : VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS**

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SEAO;

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Révolution Environnementale Solutions LP	516 790,85\$
Centrix Environnement	610 057,35\$
NSE Neault Solution environnement	784 164,00\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme de **Révolution Environnementale Solutions LP** au montant de **516 790,85\$**, taxes incluses.

Adopté.

#### **404-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

Les points d'informations suivants sont transmis au public :

- Collecte de sang du maire le 15 décembre
- Madame Fillion est déménagée sur la rue Messier
- Illumination du parc Jean-Marie-Moreau 18 décembre
- Concert de Noël le 18 décembre
- Guignolée jeudi le 8 décembre
- 5 décembre journée internationale des bénévoles

**405-2016 CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 50, la séance est levée sur la proposition de madame Nathalie Fillio appuyée par madame Michèle Tremblay.

Adopté.

L'assemblée est close.

*Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Alexandre Bélisle, maire

---

Luc Forcier, sec. très.

**406-2016** Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Secrétaire-trésorier

---

## Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 5 décembre 2016

Des félicitations sont faites pour le parc illuminé devant la mairie

### **Questionnement sur les pannes d'électricité fréquentes :**

Le maire fait le point sur la lettre adressée au Président de distribution chez Hydro-Québec à ce sujet et de l'accusé-réception reçu d'Hydro-Québec.

### **Questionnement par rapport au budget CIT et à la mise en place du nouveau Réseau de Transport Métropolitain (RTM):**

Le RTM devrait être en fonction à partir de juin 2017. Entre temps, les CIT devaient adopter leur budget 2017 et faire les scénarios pour une opération sur 12 mois.

### **Questionnement sur la facture de Bell pour le déplacement de poteaux:**

Dans le dossier de la Route verte sur Marie-Victorin, la Municipalité a demandé le déplacement de poteaux à Hydro-Québec. Ce travail a été fait sans frais. Par contre, le déplacement des fils de Bell vers les nouveaux poteaux a été tarifé.

### **Demande d'explication sur le dossier du mandat d'étude d'une marina :**

Le but de l'étude est de vérifier la faisabilité économique d'une marina à Verchères. Le dossier du quai est une préoccupation du Conseil. Si une marina pouvait être viable, le dossier pourrait être travaillé avec un agrandissement de la rade actuelle.

### **Questionnement sur la soumission pour la vidange des boues de l'usine d'épuration :**

Les boues sont pompées, asséchées et transportées pour être épandues sur des terres agricoles. Les lieux d'épandage ne sont pas encore connus.

### **Demande de faire des pressions sur la Municipalité de Calixa-Lavallée pour le rang qui mène vers le Chemin des Érablières :**

Le maire parlera à son confrère.

**Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.**



MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #7839 AU #7848  
 CHÈQUE #7904  
 CHÈQUES #7907 AU #8049  
 CHÈQUES #8052 AU #8074

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTEE	INTERNET	349,01 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	26 024,55 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	939,83 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	279,34 \$
PR	BELL Canada	TELEPHONE	2 731,07 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV PROTECTION INCENDIE	69,90 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (OCTOBRE 2016)	283,73 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (OCTOBRE 2016)	43,34 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE BIBLIO LIGNE PAS BRANCHÉE AU SYSTÈME	238,00 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE BIBLIO TROUBLE DE CÂBLE BELL	180,63 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	28,47 \$
PR	FUNIO	CERTIFICAT SSL - VILLE.VERCHERES.QC.CA (34.44\$US)	55,14 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE NOVEMBRE 2016 - ADM.,INCENDIE, FORMATION LOISIRS, MATÉRIEL SAINES HABITUDES DE VIE	109,30 \$
7839	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	13 452,08 \$
7840	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES	ACTIVITÉ KARATÉ LES 3, 10 ET 17 NOVEMBRE 2016	1 229,00 \$
7843	DISS TORSION INC.	ACTIVITÉ BREAK DANCE LES 10 ET 24 NOVEMBRE 2016	200,00 \$
7845	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÉGL. 217-95	112,13 \$
7846	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÉGL. 323-2001	1 606,00 \$
7847	GINETTE BLANCHARD	ACTIVITÉ YOGA LES 3 ET 17 NOVEMBRE 2016	600,00 \$
7904	MICHEL MONETTE	ACHAT D'ŒUVRE D'ART INTITULÉE RIVIÈRE ENJOUÉE	1 250,00 \$
7907	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	PLAN PARC PASSE-PARTOUT (AMÉNAGEMENT)	717,96 \$
7908	AQUAM INC.	MATÉRIELS LOISIRS (PISCINE) BALLON DORSAL/BRIQUES/PERCHES/CROCHETS DE SAUVETAG	634,25 \$
7909	CHAUFFAGE-VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	CLIMATISEUR PORTABLE AU SOUS-SOL - FACTURÉ AU COMITÉ D'ENTRAIDE	1 897,09 \$
7910	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	186,83 \$
7911	KORVETTE 01	AUTRES BIENS NON DUR./ ADM.	6,31 \$
7912	QUÉBEC LINGE DIV. CIE CANADIENNE	PRODUITS HYGIÉNIQUES	153,65 \$
7913	UBA INC.	CHLORE (USINE FILTRATION)	1 078,47 \$
7914	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	SYSTÈME DE CONTRÔLE RELIÉ DE CONTRECOEUR À VERCHÈRES (USINE FILTRATION)	396,66 \$
7915	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	227,19 \$
7917	S.R.S. CONVERGENCE	IMPRIMANTE HP ADMINISTRATION - RÉPARER SENSOR DU BAC 3	120,72 \$
7918	INFO PAGE	SERVICE TÉLÉAVERTISSEUR PREMIERS RÉPONDANTS NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	231,73 \$
7920	COL BLEU	CHAUSSURES	103,47 \$
7921	CATSPORTS INC.	MATÉRIEL BADMINTON	332,86 \$
7922	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE POUR LE 532 MARIE-VICTORIN - ARCHITECTE VIEUX VILLAGE	540,00 \$
7923	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR/PIÈCES PROTECTION INCENDIE	655,99 \$
7924	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	2 374,53 \$
7925	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
7926	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
7927	BIONEST INC.	ENTRETIEN TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTATION UV AU 1102 M-VICTORIN - FACTURÉ	270,89 \$
7928	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU ADM., LOISIRS, VOIRIE	634,45 \$
7930	CLUB DES 3 GÉNÉRATIONS DE VERCHÈRES	BILLETS (8) SOUPER DE NOËL 10/12/2016	240,00 \$
7931	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION OCTOBRE 2016 (10 DE 12)	60,00 \$
7932	BEAUDOIN HURENS INC.	STAT-012 STATION POMPAGE STE-FAMILLE COORD. SUPPLÉMENTAIRE AVEC H-Q	1 596,43 \$
7933	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET COMMENTAIRES POUR 23 H-LAPIERRE ET 4 CALIXA-LAVALLÉE	270,00 \$
7934	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	146,00 \$
7935	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAU POTABLE ET EAUX USÉES)	293,19 \$
7936	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION OCTOBRE 2016 (10 DE 12)	277,00 \$
7937	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT INCENDIE, VOIRIE, LOISIRS	34,08 \$
7938	CATSPORTS INC.	MATÉRIEL POUR TOUT-PETIT	310,38 \$
7939	ARÉO-FEU LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE, SUPPORT PREMIERS RÉPONDANTS, FLUIDE POUR GÉNÉRATRICE DE BROUILLARD PROTECTION INCENDIE	2 156,97 \$
7940	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	475,90 \$
7941	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	BILLETS (10) CASINO 5/11/2016	200,00 \$
7942	SOC. GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE FRANÇAISE	ADHÉSION 2016 HISTOIRE/TOPONYMIE	50,00 \$
7943	CONSTRUCTION A.F.	ENTRETIEN RÉPARATION TOITURE MAIRIE	373,66 \$
7944	RICHARD BRUNET, URBANISTE	INSPECTIONS - RAPPORTS 754 T-NOIRES/ 515 DE L'INDUSTRIE/ 255 C-L/ 239-10 M-VICTORIN	5 450,30 \$
7945	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR 01/12/2016 AU 01/12/2017 POSSESSEUR LOIS MUNICIPALES VOLUME 1 ET 2	107,10 \$
7946	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES	29 466,00 \$
7947	TENAQUIP LTD	CHAUSSURES/VÊTEMENTS VOIRIE ET BATTERIE PROTECTION INCENDIE	1 422,64 \$
7948	ACIER PICARD	MATÉRIEL VOIRIE (TUBE CARRÉ, FER ANGLE, BARRE PLATE)	1 001,30 \$
7949	PRACTICA LTD	400 SACS DE RAMASSAGE À CHIEN	134,15 \$
7950	PERMAROUTE	ASPHALTE COLMATAGE DE NIDS DE POULE 27/10/2016	3 276,79 \$
7951	DRUMCO ÉNERGIE	ENTRETIEN MAIRIE - PEINTURE POUR LA GÉNÉRATRICE	80,57 \$
7952	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ENR.	ENTRETIEN VÉHICULES VOIRIE	310,43 \$
7953	S.T.R. MICRO	GRAVEUR DVD PORTABLE (DG)	57,71 \$
7954	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ASPHALTE	1 029,86 \$
7955	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	CREUSAGE PNEUMATIQUE AU 621, 627 ET 937 M-VICTORIN, 2, 12, 16 ET 24 MADELEINE	8 174,67 \$
7956	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE - SABLE	1 177,97 \$
7957	GARAGE S. TREMBLAY	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	46,91 \$
7958	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	ENTRETIEN MAIRIE CHANGER BALLAST, ENTRETIEN GARAGE SYSTÈME D'EXTRACTION D'AIR ET VENTILATION ET ENTRETIEN GARAGE RUE AQUEDUC CHANGER VENTILATEUR DE PLAFOND / RÉPARER PRISE DOUBLE	778,32 \$
7959	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	RÉPARATION SCIE À BÉTON, POMPE SUBARU VOIRIE	291,70 \$
7960	MARTECH INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRE (Panneaux)	37,37 \$
7961	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRE RÉSEAU D'ÉGOUT ET D'ÉPURATION	1 462,44 \$
7962	VERCHÈRES LOCATION & CARAVANING	LOCATION SCIE À BÉTON (LAME/ESSENCE), MARTEAU PIQUEUR (ESSENCE), LIFT INDUSTRIEL	243,18 \$
7963	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE (BARRE DE FEUX V-41-16)	517,80 \$
7964	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	240,00 \$
7965	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	261,31 \$
7966	MÉTRO VERCHÈRES INC	ADM, INCENDIE, VOIRIE, BIBLIO	246,56 \$
7967	PHARMACIE VERCHÈRES	MARQUEURS VOIRIE	9,41 \$
7968	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./ ADM., VOIRIE, PARCS, AQUEDUC ET ÉGOUT	433,03 \$
7969	DISS TORSION INC.	SAINES HABITUDES DE VIE (SOIRÉE JHOOMLAY 25/11/2016)	80,00 \$
7970	LEBLANC ILLUMINATIONS CANADA	GUIRLANDES PARCS	172,56 \$
7971	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	585,85 \$
7972	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	370,85 \$
7973	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	576,39 \$
7974	RELIURE PARÉ INC.	RELIURE ET RÉPARATION - BIBLIO	94,86 \$
7975	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR/PIÈCES PROTECTION INCENDIE	31,04 \$
7976	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 08/08/2016 AU 07/11/2016 (PHOTOCOPIEUR)	827,03 \$
7977	SOS TECHNOLOGIES ACTION URGENCE	MASQUE DE POCHE PÉDIATRIQUE, VALVÉS (5) UNIDIRECT., STERIVENT (5) MINI FILTRES	100,37 \$
7978	CITOYENS (3)	SUBV. SPORTS JEUNES	175,00 \$

**MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

**APPROBATION DES COMPTES**

CHÈQUES #7839 AU #7848  
 CHÈQUE #7904  
 CHÈQUES #7907 AU #8049  
 CHÈQUES #8052 AU #8074

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
7981	CAMILLE LÉGER	REMPLECE LE CHÈQUE #7306 (09/08/2016) - PERDU	55,10 \$
7982	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES	446,10 \$
7983	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE No 39 SP-2016-0670	1 160,29 \$
7984	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RI RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR DU 29/09/2016 AU 27/10/2016 (10 DE 12)	77,70 \$
7985	LES SOUDURES RICHER	BOULES DE NOËL (12) PETITES / (8) GROSSES	3 794,18 \$
7986	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	ADM. VOIRIE, INCENDIE, PARCS, PISCINE, AQUEDUC, RÉSEAU D'ÉGOUT	323,45 \$
7987	MÉCANIQUE G.R. (2010) INC.	RÉPARATION POMPE STATION STE-FAMILLE	3 529,51 \$
7988	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET COMMENTAIRES POUR LE 14 ST-LOUIS	135,00 \$
7989	SOS TECHNOLOGIES ACTION URGENCE	REPLISSAGE CYLINDRES (2) D'OXYGÈNE MÉDICAL 31/10/2016 PREMIERS RÉPONDANTS	105,71 \$
7990	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN VÉHICULES VOIRIE (FILTRÉS V-30-07, COUTEAU FAUCHEUSE V-22-00)	812,41 \$
7991	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES ÉPURATION	7 097,18 \$
7992	9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES	ENTRETIEN VÉHICULES (2) VOIRIE (CREVAISON V-35-11, PNEUS (4) V-40-16)	1 117,56 \$
7993	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ASPHALTE	807,40 \$
7994	GROUPE SL	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	42,50 \$
7995	PRUDENT MESURES D'URGENCE & SÉCURITÉ	PRÉPARATION, ANIMATION, EXERCICE DE TABLE 3/11/2016 SÉCURITÉ CIVILE	1 724,63 \$
7996	LA LÉGION ROYALE CANADIENNE-FILIALE 266	COURONNE CÉRÉMONIE JOUR DU SOUVENIR LE 13 NOVEMBRE 2016	80,00 \$
7997	SÉRIGRAPHIE RÉJEAN	ROLL UP 33 PO X 78.5 PO MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES À DÉCOUVRIR	175,17 \$
7998	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	845,87 \$
7999	AU GUEULETON VERCHÈRES INC.	DÎNER FORMATION POMPIERS PR-3 LES 29 ET 30 OCTOBRE 2016	456,97 \$
8000	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES ÉPURATION	402,22 \$
8001	ANDRÉ LAROUCHE	ENTRETIEN VÉHICULES (2) PROTECTION INCENDIE	63,20 \$
8005	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE (BATTERIE V-24-03)	170,03 \$
8006	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ASPHALTE	864,36 \$
8007	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT INCENDIE, ÉPURATION	13,97 \$
8008	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT OCTOBRE 2016, FORMATION ST-EUSTACHE LA REVITALISATION D'UN QUARTIER, FORMATION MONTRÉAL FORM-BASED CODES, FORMATION MONTRÉAL APRÈS LES SILOS UNE MÉTHODE TRAD. À LA CONCEPTION INTÉGRÉE..8/11/2016	242,13 \$
8009	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	217,30 \$
8010	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	DÎNER HORS -SÉRIE POLITIQUE 14/10/2016 (LE MAIRE) ET MISE À JOUR ÉVALUATION FONCIÈRE 2015-10 ET 2016-03	537,06 \$
8011	MARCONAIR	ENTRETIEN IMMEUBLE 596 M-VICTORIN (PRESBYTÈRE) - ENTRETIEN FOURNAISE À GAZ ET REMPLACER MOTEUR CONDENSEUR/VENTILATION	2 138,09 \$
8012	CT CONSEIL ET TECHNOLOGIE	CONTRAT PHOTOCOPIEUR MP161SPF PÉRIODE DU 01/11/2016 AU 01/31/2017 (4 DE 4)	81,63 \$
8013	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	477,83 \$
8014	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	72,72 \$
8015	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	32,19 \$
8016	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	578,69 \$
8017	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	353,92 \$
8018	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	234,53 \$
8019	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 434,67 \$
8020	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	87,84 \$
8021	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	110,52 \$
8022	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	176,64 \$
8023	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	85,84 \$
8025	GARAGE STAN CHAGNON	ESSENCE	1 784,41 \$
8026	CLINITEK	LAVAGE DES VITRES (POSTE DE POMPIER)	402,41 \$
8027	CAMIONS CARL THIBAUT INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	270,41 \$
8028	ÉCOHABITATION	DOSSIER VER-FIME-08	574,88 \$
8029	MÉDIAMAGE INC.	CARTES D'IDENTITÉ (25) PROTECTION INCENDIE	145,58 \$
8030	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	PRODUCTION DES ORGANIBACS PÉRIODE NOVEMBRE 2016	6 296,58 \$
8031	SARA-EMMANUELLE DANSEREAU	REMBOURSEMENT DÎNER SALON L'ORGANISATEUR 8/11/2016 (2 PERSONNES)	19,90 \$
8032	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	77,00 \$
8033	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	491,67 \$
8034	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	ACHAT LUMIÈRES DE NOËL	482,56 \$
8035	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
8036	ÉCHELLES C.E.THIBAUT INC.	INSPECTION ET RÉPARATION D'ÉCHELLES MANUELLES SELON NFPA PROTECTION INCENDIE	370,80 \$
8037	TETRA TECH QI INC.	AUDIT QUINQUENNAL DES INSTALLATIONS PRODUCTION D'EAU POTABLE	1 149,75 \$
8038	SPICERS CANADA ULC	PAPIER PHOTOCOPIEUR	1 087,72 \$
8039	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	18,33 \$
8040	PIZZ VERCHÈRES	FORMATION PR-3 11/16/2016 (REPAS) PROTECTION INCENDIE	336,88 \$
8041	BELL Canada	PARC-066-2 AJOUT PISTE CYCLABLE ROUTE VERTE (DÉPLACEMENT DES POTEAUX)	5 800,23 \$
8042	CENTRE VÉRIFICATION RONDEAU	FORMATION NOUVELLE LOI RONDE SÉCURITÉ AVANT DÉPART (VOIRIE (4) = 429.24\$ POMPIERS (5) = 536.56\$)	965,80 \$
8043	ANDRÉ LAROUCHE	DÎNER RÉUNION COMITÉ TECHNIQUE FERROVIAIRE 16/11/2016	25,00 \$
8044	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT OCTOBRE 2016	271,95 \$
8045	CITOYEN	PROGRAMME DE COUCHES LAVABLES	100,00 \$
8046	LE GUIDE DE MA VILLE	LE GUIDE DE MA VILLE 2017	571,40 \$
8047	AQME - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	ADHÉSION MUNICIPALITÉ	339,18 \$
8048	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ENTRETIEN COURS D'EAU	312,00 \$
8049	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 DÉCEMBRE 2016 (12 DE 12)	208,68 \$
8052	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE NOVEMBRE 2016 (11 DE 12)	17 000,56 \$
8053	S.R.S. CONVERGENCE	ENTRETIEN IMPRIMANTE HP LJ4050TN (NE DETECTE PAS LE PAPIER)	120,72 \$
8054	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET COMMENTAIRES POUR LE 8 RUE SAINT-LOUIS	135,00 \$
8055	BEAUDOIN HURENS INC.	STAT-012 TRAVAUX REMPLACEMENT ÉQUIPEMENTS STATION STE-FAMILLE	3 449,25 \$
8056	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	AJUSTEMENT CONTRAT GUIDES TOURISTIQUES	3 919,08 \$
8057	SR IMPRIMERIE	COROPLAST INSCRIPTION EN LIGNE LOISIRS ET COLLANTS POUR CHANGEMENT DE DATE DE STATIONNEMENT DE NUIT	503,88 \$
8058	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	INSTALLATION NOUVELLE TOILETTE MAIRIE	111,16 \$
8059	EVE ROBERT	ACHAT BOITE DE TIRAGE /SONDAGE POUR ACTIVITES CULTURELLES	53,61 \$
8060	ANIMATION LA FORGE	ACTIVITÉ KATAG OCT./NOV./DÉC./ 2016	1 885,00 \$
8061	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	10,70 \$
8062	S.T.R. MICRO	ACHAT 2 TABLETTES (ORDINATEURS) (INF-052/VERCHERES-20, INFO-053/VERCHERES-21)	5 070,57 \$
8064	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE No 40 SP-2016-0652	1 172,75 \$
8065	9211-0543 QUÉBEC (ESSO)	REMBOURSEMENT COMPTEUR D'EAU TROP PAYÉ PAR ERREUR	134,46 \$
8066	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE - INSTALLATION (LOGICIELS) 2 NOUVELLES TABLETTES (LOISIRS/TRAVAUX PUBLICS) ET DIVERS INCENDIE, ADM.	1 298,61 \$
8067	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 21 OCTOBRE 2016 POUR LE 256 MARIE-VICTORIN	525,00 \$
8068	LOGICIEL SPORTS-PLUS INC.	FRAIS MENSUELS SEPTEMBRE/OCTOBRE 2016	145,64 \$
8069	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSIONS COULEURS (15) FRÉNÉSIE DU TEMPS DES FÊTES ACTIVITÉS CULTURELLES	34,49 \$
8070	STEPH MUSIK	MATÉRIEL (CÂBLES) ACTIVITÉS CULTURELLES	108,29 \$
8071	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #7839 AU #7848  
CHÈQUE #7904  
CHÈQUES #7907 AU #8049  
CHÈQUES #8052 AU #8074

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
8073	CITOYEN	SUBV. SPORTS JEUNES	50,00 \$
8074	PIZZ VERCHÈRES	DINER FORMATION POMPIERS PR-3 LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2016	447,95 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATION)	7 240,07 \$
		SALAIRES	87 924,97 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	27 624,83 \$
		TOTAL:	338 661,47 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 novembre 2016

Luc Forcier,  
Secrétaire-trésorier et Directeur général

\*\*\* NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # 8024 (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS #7929  
#8063

CHÈQUE #7840 EST LA SOMME DES CHÈQUES #7840 AU #7842  
CHÈQUE #7842 EST LA SOMME DES CHÈQUES #7842 AU #7844  
CHÈQUE #7847 EST LA SOMME DES CHÈQUES #7847 SU #7848  
CHÈQUE #7978 EST LA SOMME DES CHÈQUES #7978 AU #7980